



Non paiement du salaire en cas d'arrêt maladie

Par **coraline25**, le **02/04/2012 à 18:27**

Bonjour,
Mon ami travaille dans une scierie et c'est la secrétaire qui envoie les prélèvements pour le salaire. Ce mois ci mon ami n'a pas reçu sa paie car sous prétexte qu'il est en arrêt maladie (hernie discale), la secrétaire a dit qu'il n'avait pas besoin de sa paie. Ses collègues ont reçu la leur le 28 mars...quel recours à t'on pour poursuivre l'employeur ? Car là c'est carrément abusé.

Par **pat76**, le **07/04/2012 à 18:10**

Bonjour
Depuis quand votre ami est-il arrêté ?
Il perçoit des indemnités de la sécurité sociale et un complément de salaire par l'employeur ou une caisse de prévoyance ?
De quel convention collective dépend-t-il ?